## Pourquoi la gauche crie-telle au scandale pour la mort de Naël mais pas pour celle de Kamilya!

écrit par Jacques Martinez | 14 septembre 2024





La gauche ne soutient une personne qu'elle ait été victime ou qu'elle soit le pire meurtrier, selon un seul critère : que cette victime ou cet auteur soit reconnu comme une personne hors de la loi… Hors de toutes les lois !

En effet, la gauche se veut, se vante, ne cesse de se glorifier d'être pour l'État de droit alors qu'avant tout, l'État de droit permet d'interpréter le droit selon son idéologie! Cette même gauche fait le tri parmi les victimes et le tri parmi les auteurs d'actions ayant entraîné dans la mort, selon un seul critère : que la personne soit victime ou auteur, pour qu'il y ait soutien inconditionnel de la gauche, il convient que l'une ou l'autre ait un casier judiciaire chargé et, plus il sera chargé, plus cela sera « positif » pour la réaction des « Zorro », les « Zélus du peuple »!

Mais si la victime ou l'auteur n'a aucun casier judiciaire, là, ce sera tant pis pour cette personne !

Entre Naël et le policier, ce fut évident : l'un était un délinquant ayant donc un « CJ », un Casier Judiciaire, plutôt qu'un banal « CV », Curriculum Vitae. Et un « CJ » déjà bien fourni alors que le policier n'en avait pas, lui

c'était un « CV » d'honneur au service de NOTRE PATRIE!

Pour la gauche, il n'y avait pas photo! Et le choix de cette gauche fut scandaleux: le délinquant dangereux plutôt que le défenseur exemplaire de la République Française! Et cela n'a pas traîné! Que ce soit celui du « centriste » Macron avec son « impardonnable! » -mot qui, depuis, lui est revenu en pleine gueule! - alors que, sur une affaire judiciaire, en tant que président de la République, il lui était interdit de donner son avis…ou le faiseur d'ange, multimillionnaire « puissance 167 », Mbappé! À qui nous souhaitons long, très long séjour hors de notre territoire!

Autre affaire : le 14 mai, lorsque, pour faire évader un dangereux membre du grand banditisme, Mohamed Amra []-en cavale ou peut-être enterré quelque part par ses « sauveurs »!- deux membres du ministère de la justice ont été abattus alors qu'ils étaient coincés dans leur véhicule... Deux morts que le juge portera toute sa vie sur la conscience, ayant « oublié » de signaler la dangerosité d'un tel transfèrement (1). Alors qu'une « simple » vidéo-conférence avec le magistrat était possible !!!

□Là, peu, très peu de réactions à gauche de l'échiquier concernant les deux fonctionnaires, pères de famille, massacrés... Pourquoi ? Parce que les assassins étaient membres du grand banditisme et que les victimes n'étaient OUE membres des forces de l'ordre !

Autre drame qui n'a pas ému la gauche : à Rosny-sous-bois (Seine-Saint-Denis), jeudi soir, un automobiliste refuse de s'arrêter à la demande de policiers et, dans sa fuite -alors que les policiers n'étaient plus à sa poursuite !-, heurte violemment le conducteur d'à peine 40 ans, sur son modeste scooter, malheureux livreur de pizzas ! Naturellement, le chauffard ayant « refusé d'obtempérer », en bon salaud, ne s'est évidemment pas arrêté pour lui porter secours ! Le

livreur n'a donc pu être secouru que lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux mais trop tard : les secours médicaux n'ont rien pu faire !

Là aussi, l'auteur de l'accident étant plutôt du côté des délinquants voire plus, la gauche s'est bien gardée de soutenir la famille de la victime, pourtant semble-t-il honnête travailleur...

□□Même « oubli » après la mort de la petite Kamilya, 7 ans, à Vallauris. Là aussi, le jeune de 19 ans auteur laissé par les juges, en liberté suite à un « banal homicide par imprudence », avec un prétendument « strict » contrôle judiciaire! Une fois tous les... quinze jours!!! En 15 jours, combien de milliers de kilomètres peut-il mettre en lui et vous, les juges l'ayant laissé partir ??? Sans même un bracelet électronique. □Donc ce jeune homme dont la « roue arrière meurtrière mais involontaire » a tué cette gamine, ne fait l'objet d'aucune réprobation de la part de la gauche. Eh oui, il est dans le camp des personnes hors de la loi puisque « hors les clous » pour un drame dans les clous ! Mais peut-être que la responsable de cet « accident » mortel finira par reconnaître sa faute naturellement lors d'un interrogatoire « impartial » et non « partial » comme le préconisait le juge Baudot. Mais quelle responsable ? ∏Mais celle qu'a dénoncée le motard ! ∏La moto elle-même ! ∏En effet, selon ses dires, ce n'est pas lui qui a voulu faire une roue arrière, c'est la moto qui s'est, toute seule, dressée ! Sinon la médecine-légale du moins le mécanicien-légal devrait établir la responsabilité « pleine et entière » de la moto ! Je suis certain que cela sera l'argument principal de la défense et que certains juges vont y souscrire au grand dam de la famille de Kamilya ! Famille que je soutiens pleinement, ne trouvant aucune excuse à ce jeune homme refusant de reconnaître sa responsabilité!

□Avec ce drame, on s'aperçoit que la gauche n'est pas raciste : elle a soutenu la famille de Naël. On a dit que c'était parce que la jeune victime était d'une famille venant d'ailleurs...

Or, la malheureuse Kamilya était la fille d'une famille venant d'Afrique du Nord -la petite a d'ailleurs été inhumée auprès de ses grands-parents au Maroc- et, pour elle, peu d'élus de gauche ont apporté leur soutien à cette famille. Pourquoi ? Parce que son meurtrier est, depuis longtemps, avec ses « roues-arrière », du côté des délinquants ? Donc du bon côté pour la gauche ?

☐Même réaction des plus calmes à gauche après qu'un conducteur a abattu -de deux « balles perdues » selon le maire écolo de Grenoble, Éric Piolle !- un employé municipal !

□D'ailleurs, je note que l'Humanité qui, pour le gendarme Éric Comyn tué également par un automobiliste, avait ignominieusement écrit qu'il s'agissait d'un... « accident du travail » ! Oui, ce journal du PCF qui a oublié les millions « d'accidents du travail » au siècle dernier dans son URSS chérie, n'a pas attribué cette ignominie au décès de cet employé municipal, par ailleurs délégué de la CGT ? Et si l'Huma l'avait fait -ce qui aurait été quelque peu surprenant- j'en aurais été tout aussi scandalisé que pour le gendarme !

□La gauche n'a pas la réaction variable : dans une affaire au cours de laquelle une personne perd la vie et une autre en est à l'origine, il suffit de savoir s'il y a un « hors de la loi » ! Et là, victime ou auteur, la gauche va s'arranger pour prendre sa défense.

□S'il n'y en a aucun ou si les deux le sont, cela n'intéresse pas la gauche.□Voilà la raison pour laquelle

elle a crié au scandale à la mort de Naël mais n'a quasiment pas bougé à la mort de Kamilya ! 

Pour ma part, j'imagine souvent cette mignonne petite gamine, après le récit de l'automobiliste qui s'est arrêté pour la laisser traverser, tenue par la main par son frère :

« Quand elle est passée, elle m'a regardé en me faisant un sourire et un signe de la main pour me remercier… » Je ne veux pas imaginer ce que doit ressentir ce conducteur en pensant à ce dernier sourire… À sept ans ! □

**Jacques MARTINEZ,** journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN…□

(1) Lorsqu'il s'agit de personnes physiques -détenus, blessés, dépouilles, voire restes humains tels ceux de Napoléon-, le terme exact est « transfèrement » : le mot « transfert » ne concerne que des actes administratifs tels que « le transfert d'un sportif » qui concerne, non la personne physique mais l'acte administratif entre deux clubs.